

Les petites entreprises et l'équipement de protection individuelle (ÉPI)

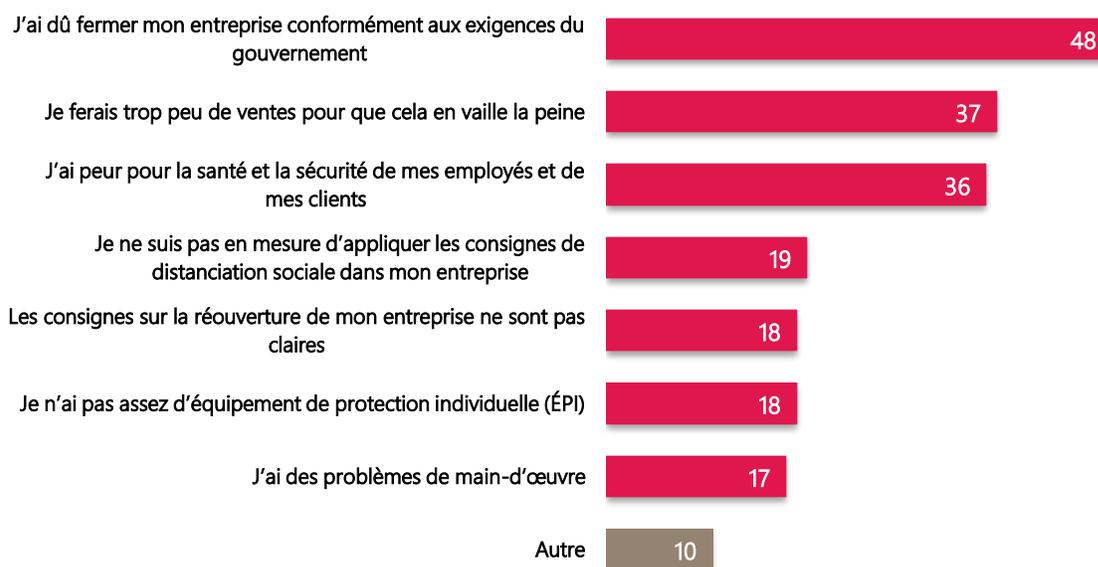
Document d'information

Taylor Matchett, analyste de la recherche

L'ÉPI retarde la réouverture des entreprises

Parmi les entreprises ouvertes partiellement ou complètement fermées, 18 % ne peuvent ouvrir en raison de leurs difficultés à obtenir de l'ÉPI (Figure 1). C'est d'autant plus vrai pour les entreprises des secteurs des services sociaux et du commerce de détail qui sont plus nombreuses que la moyenne à le déplorer, et pour celles qui sont situées en Alberta, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Colombie-Britannique (Figure 2).

Figure 1 : Pour les entreprises partiellement ouvertes ou complètement fermées – Qu'est-ce qui empêche votre entreprise de rouvrir complètement? (% des réponses)



Source : FCEI, *La COVID-19 et votre entreprise* – sondage n° 10, du 15 au 21 mai 2020, n = 4 673.

Figure 2 : Pour les entreprises partiellement ouvertes ou complètement fermées – Qu'est-ce qui empêche votre entreprise de rouvrir complètement? (Je n'ai pas assez d'équipement de protection individuelle – ÉPI), par province et par secteur (% des réponses)



Source : FCEI, *La COVID-19 et votre entreprise*, sondage n° 10, du 15 au 21 mai 2020, n = 4 673.

L'accès à de l'ÉPI préoccupe les PME

Près de trois propriétaires de PME sur dix s'inquiètent actuellement de l'accès à de l'ÉPI pour leur entreprise. Cette proportion est moins élevée à l'échelle nationale que dans le cadre du sondage n° 9 (effectué du 8 au 14 mai) où 41 % des chefs de PME ont indiqué que c'était l'une de leurs principales sources de préoccupation (Figure 3).

Cette inquiétude reste particulièrement prononcée dans les secteurs des services sociaux, des services personnels et divers, des arts, des loisirs et de l'information, de la gestion et de l'administration des entreprises, et de l'hébergement/restauration. En ce qui concerne les provinces, citons l'Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse (Figure 4).

Figure 3 : Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus à propos de la crise de la COVID-19? (Accès à de l'équipement de protection individuelle pour mon entreprise) (% des réponses)

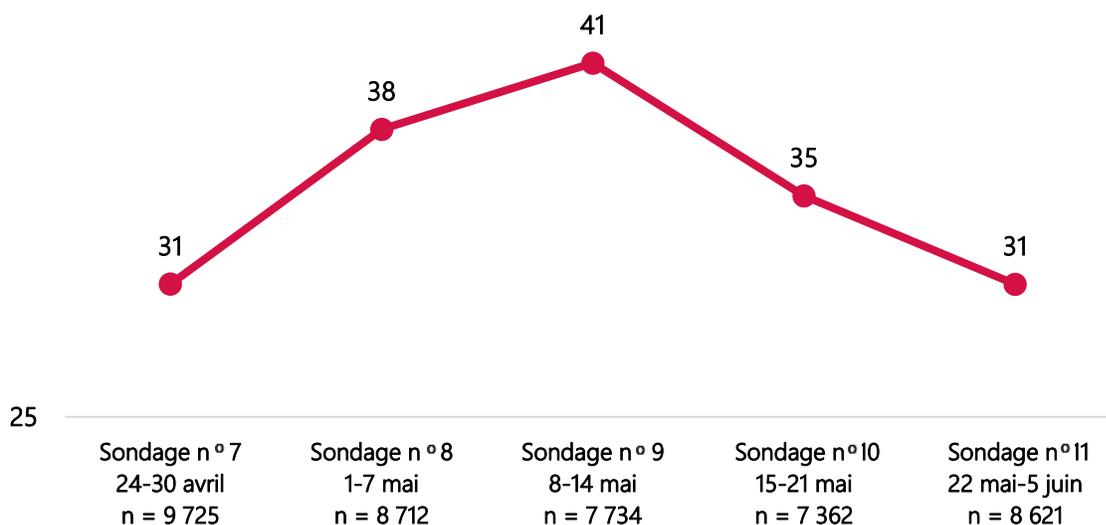
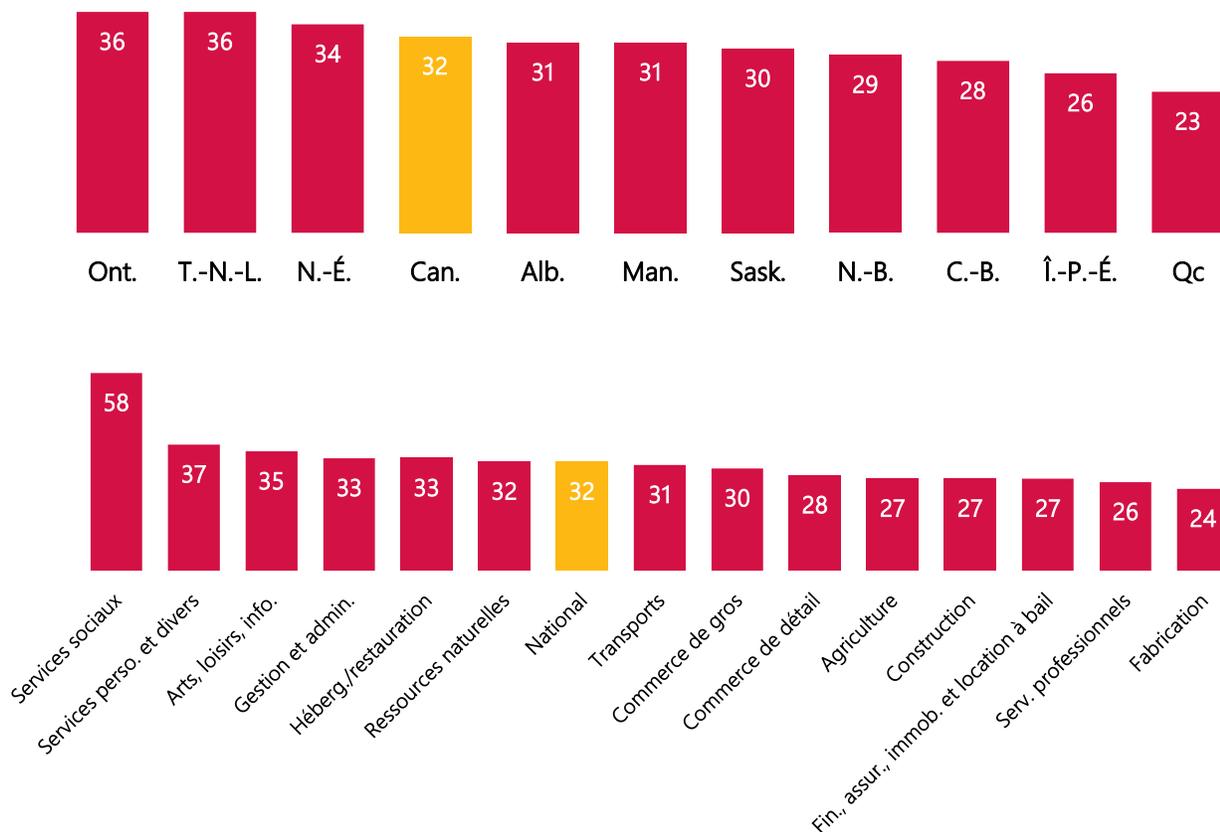


Figure 4 : Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus à propos de la crise de la COVID-19? (Accès à de l'équipement de protection individuelle pour mon entreprise) Par province et par secteur (% des réponses)

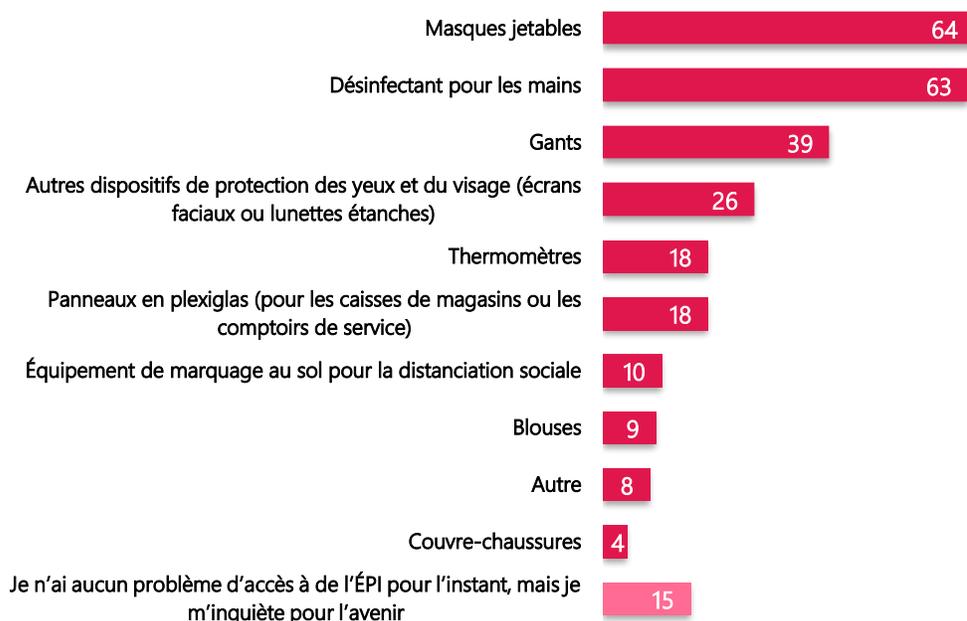


Source : FCEI, *La COVID-19 et votre entreprise*, sondage n° 11, mai 2020, résultats préliminaires, n = 4 727.

La difficulté des PME à obtenir de l'ÉPI

Les entreprises ont du mal à trouver des masques jetables, du désinfectant pour les mains et des gants (Figure 5), tout particulièrement dans certaines industries (Figure 6). Par exemple, 76 % des entreprises du commerce de gros et 74 % des entreprises des services sociaux disent avoir des difficultés pour obtenir des masques jetables.

Figure 5 : Quel type d'ÉPI avez-vous du mal à trouver? (% des réponses)



Source : FCEI, *La COVID-19 et votre entreprise*, sondage n° 9, du 8 au 14 mai, 2020, n = 3 136.

Figure 6 : Quel type d'ÉPI avez-vous du mal à trouver? Principales réponses par province et par secteur

	Principales réponse par province				Principales réponse par secteur			
	1 ^{er}	2 ^e	1 ^{er}	2 ^e	1 ^{er}	2 ^e	1 ^{er}	2 ^e
Masques jetables	Man. 67 %	Qc 67 %	Commerce de gros 74 %	Services sociaux 74 %				
Désinfectant pour les mains	T.-N.-L. 73 %	Man. 70 %	Commerce de détail 68 %	Gestion et admin. 66 %				
Gants	T.-N.-L. 54 %	N.-É. 45 %	Commerce de détail 47 %	Commerce de gros 40 %				
Autres dispositifs de protection des yeux et du visage	Qc 34 %	N.-B. 33 %	Services sociaux 37 %	Services perso. et divers 29 %				
Thermomètres	N.-B. 28 %	Ont. 19 %	Services sociaux 29 %	Services perso. et divers 23 %				
Panneaux en plexiglas	C.-B. 22 %	N.-B. 21 %	Arts, loisirs, info. 25 %	Héberg./restauration 25 %				
Équipement de marquage au sol pour la distanciation sociale	N.-B. 16 %	Man. 14 %	Héberg./restauration 17 %	Fin., assur., immob. et location à bail 15 %				
Blouses	Sask. 14 %	Man. 14 %	Services sociaux 35 %	Services perso. et divers 17 %				
Couvre-chaussures	T.-N.-L. 7 %	N.-B. 6 %	Services sociaux 12 %	Gestion et admin. 8 %				
Je n'ai aucun problème d'accès à de l'ÉPI pour l'instant	N.-É. 19 %	Sask. 19 %	Arts, loisirs, info. 24 %	Héberg./restauration 23 %				

Source : FCEI, *La COVID-19 et votre entreprise*, sondage n° 9, du 8 au 14 mai, 2020, n = 3 136.

Commentaires de propriétaires de PME

« Ce qui serait utile, c'est que le gouvernement aide financièrement les chefs de PME afin qu'ils puissent s'adapter à cette nouvelle normalité. Personnellement, j'ai besoin de trouver un moyen de stocker les vêtements ramenés au magasin et ceux qui ont été essayés, mais pas achetés. J'ai également besoin d'argent pour acheter de l'équipement. Il faudrait aussi que le gouvernement nous fournisse de l'ÉPI et du désinfectant pour les mains. Il pourrait donner aux municipalités la possibilité de distribuer des types de trousse de survie, de l'ÉPI, du désinfectant pour les mains, des lingettes désinfectantes, etc. »

– Détaillant, Ontario

« Les fournisseurs d'ÉPI ont beaucoup augmenté leurs prix, ce qui fait que c'est maintenant trop coûteux pour les cliniques de santé comme nous de continuer d'en acheter. Le secteur de la santé devrait bénéficier d'un rabais sur l'ÉPI. »

– Propriétaire d'entreprise, secteur non déterminé, Alberta

« C'est vraiment choquant que le gouvernement provincial donne le feu vert aux entreprises pour rouvrir alors qu'il ne nous fournit aucun ÉPI et que, de notre côté, on n'en trouve jamais assez. »

– Grossiste, Colombie-Britannique

« On a la capacité d'acheter des masques et du désinfectant pour les mains, mais ce matériel est à présent hors de prix par rapport à ce qu'il valait avant la pandémie. Aujourd'hui, un masque jetable coûte plus de 2 \$ chez la plupart de nos fournisseurs, alors que l'année dernière, il n'en coûtait que 0,10 \$! »

– Propriétaire d'une entreprise de services sociaux, Ontario

« Il y a un manque d'équipement de protection individuelle et de tests de dépistage. »

– Propriétaire d'une entreprise de construction, Ontario

« Nos patients vont être déçus d'apprendre que nous pouvons rouvrir, mais que nous ne pouvons pas les recevoir sans avoir de masques... Le gouvernement va devoir faire en sorte que nous ayons accès à de l'ÉPI afin de pouvoir rouvrir nos portes. Mais même si nous rouvrons, nous aurons du mal à couvrir nos dépenses parce que, pour pouvoir fonctionner, il nous faudra acheter de l'ÉPI qui coûte plus cher. En plus, nous devons voir moins de patients qu'avant par jour afin de respecter les nouveaux protocoles de contrôle des infections. Nous aurons du mal à joindre les deux bouts même quand nous rouvrirons. »

– Propriétaire d'une entreprise de services sociaux, Colombie-Britannique

« En tant que pharmacie de détail, nous sommes au contact de toutes les maladies, et pourtant, nous devons acheter notre propre ÉPI qui est beaucoup plus cher que d'habitude. En plus on fait moins de ventes et nos dépenses ont augmenté, donc on y perd... »

– Détaillant, Terre-Neuve-et-Labrador

« Je suis optométriste. Comme je travaille dans le domaine de la santé, j'ai besoin d'équipement de protection individuelle pour mes employés, mes patients et moi-même. J'ai également dû modifier l'agencement de mon cabinet, principalement pour pouvoir recevoir mes patients âgés. Mes patients ne sont pas d'accord pour payer les coûts supplémentaires de l'ÉPI que les collègues d'optométristes nous obligent à fournir. Ils croient que c'est le gouvernement qui paie le prix de l'ÉPI. De même, ils refusent de régler les consultations virtuelles parce qu'ils sont persuadés qu'elles sont payées par le gouvernement. »

– Propriétaire d'une entreprise de services sociaux, Ontario

Méthodologie

Ce document d'information présente les conclusions de trois des sondages *Votre entreprise et la COVID-19*, menés en ligne par la FCEI, auxquels des propriétaires de PME de partout au pays ont répondu chaque semaine depuis l'écllosion de la pandémie :

Le sondage n° 9, effectué entre le 8 et le 14 mai 2020, a suscité 8 013 réponses au Canada. À titre de comparaison, pour un échantillon probabiliste ayant un nombre égal de répondants, la marge d'erreur serait de plus ou moins 1,1 %, 19 fois sur 20.

Le sondage n° 10 a été réalisé entre le 15 au 21 mai 2020 et a suscité la participation de 7 493 propriétaires de PME au Canada. À titre de comparaison, pour un échantillon probabiliste ayant un nombre égal de répondants, la marge d'erreur serait de plus ou moins 1,1 %, 19 fois sur 20.

Le sondage n° 11 a généré 4 841 réponses depuis le 22 mai et est toujours ouvert. À titre de comparaison, pour un échantillon probabiliste ayant un nombre égal de répondants, la marge d'erreur serait de plus ou moins 1,4 %, 19 fois sur 20. Il s'agit de résultats préliminaires.

La FCEI est une organisation non partisane et sans but lucratif qui représente exclusivement les intérêts de 110 000 propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) au Canada. Elle est dotée d'une capacité de recherche sans égal parce qu'elle est en mesure de recueillir auprès de ses membres des renseignements concrets et opportuns au sujet d'enjeux commerciaux qui ont une incidence sur leurs activités quotidiennes et leurs résultats. Elle est, à ce titre, une excellente source de données à jour dont les gouvernements devraient tenir compte quand ils élaborent des politiques qui ont des répercussions sur les PME canadiennes.